



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le ministre*

*Paris, le*

**28 MARS 2023**

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur le déroulement de l'épreuve de spécialité d'économie-droit de la filière sciences et techniques de management et de gestion (STMG) pour la session 2023 du baccalauréat.

Attentif à l'objet de votre intervention, je tiens tout d'abord à vous assurer que les services de l'éducation nationale sont mobilisés pour garantir l'équité de traitement entre les candidats.

Face à la fuite du sujet de l'épreuve, les dispositions nécessaires et la procédure prévue dans cette situation ont immédiatement été mises en place afin de permettre aux candidats de reprendre l'épreuve avec le sujet de remplacement dans les meilleures conditions. Les chefs d'établissements ont été invités à prévenir les familles du retard de la fin de l'épreuve.

Pour les élèves bénéficiant d'un aménagement du temps d'épreuve, et afin de leur éviter de composer trop tardivement, il a été décidé de réduire le nombre de questions et de les dispenser des questions 4 en droit et 5 en économie relatives à l'argumentation. Les barèmes seront donc adaptés pour tenir compte de cet aménagement.

Au regard des circonstances exceptionnelles, des consignes de bienveillance ont été adressées aux jurys d'examen dans le cadre de la correction de ces épreuves.

En outre, je vous informe que dès l'annonce de l'incident, j'ai engagé l'ouverture d'une enquête interne afin de connaître les raisons de cette fuite. Une plainte a également été déposée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération.



Pap NDIAYE

Monsieur Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
Assemblée nationale  
75355 PARIS 07 SP

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07  
Tél : 01 55 55 10 10